

Mission interinstitutionnelle de promotion des clauses sociales dans les marchés publics de l'Hérault

Nos 2 Axes de travail

LA PROMOTION

Organisation ou participation à des manifestations sur l'achat public responsable

Intervention au sein des entités publiques **pour informer** les décideurs et les techniciens

Animation d'un site internet et **diffusion** d'une lettre **d'information**

Édition de brochures et **annuaires**

LE PÔLE RESSOURCES ET COORDINATION

Organisation de **comités techniques**

Création d'un **observatoire statistique**

Coordination des marchés **multi-territoires**

Veille documentaire et juridique

Designed by freepik

Le Fonds Social Européen Plus (FSE +) cofinance la Mission Interinstitutionnelle Clause Sociale 34 de l'Hérault à hauteur de 130 101 € pour la période 2024-2025

HORAIRES :

Lundi à jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Xavier ANTOINE
Chargé de mission

Maya RENAULT
Assistante administrative

APSH34 – Axe transversal de l'emploi

335 Avenue du Professeur Jean Louis Viala, 34090 Montpellier

Mail : contact@clausesociale34.fr Tel : 04 99 13 76 84 – 06 35 45 30 86